	n°1	Pilotage et gouvernance associative	La gouvernance associative : pouvoirs et responsabilités
---	-----	-------------------------------------	--

**1 jour**  
**Jedi 24 janvier 2019**

**285 €**

**Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)**

**Intervenante**

**Catherine AUDIAS**

Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale

**Public**  
Directeurs, décideurs

**Moyens pédagogiques**

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

**Contact**  
uriopss.centre@wanadoo.fr

### OBIJECTIFS

Permettre aux dirigeants bénévoles d'administrer l'association par une visibilité et un partage des logiques de responsabilité et de pouvoirs  
Clarifier les rôles et les fonctions des administrateurs et salariés chargés de la direction  
Optimiser les outils de la gouvernance  
Favoriser l'analyse autour des enjeux de restructuration

### PROGRAMME

**Rappel des savoirs**

Cadre législatif de la Loi de 1901  
Règles statutaires


**Clarification du fonctionnement interne**

Définition des rôles et fonctions des acteurs

**Identification des instances et des outils statutaires et non statutaires de l'association**

**Echanges de pratiques**

Gouvernance existante  
Perspectives d'évolution

	n°2	Pilotage et gouvernance associative	S'appropriier le RGPD : se mettre en conformité dans les organisations sociales et médico-sociales
---	-----	-------------------------------------	--

**1 jour**  
**Mardi 5 mars 2019**

**285 €**

**Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)**

**Intervenant**

**Christian VIALON**

directeur d'ESMS, docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, en cours de certification Délégué à la Protection des Données

**Public**

Directeurs Généraux, Directeurs, Cadres, (Futurs) Délégué à la Protection des Données, Référents Informatique et Libertés, Dirigeants élus et tout professionnel en charge de la démarche de convergence RGPD

**Moyens pédagogiques**

Apports théoriques, apports méthodologiques, support formation, dossier du participant

**Contact**  
uriopss.centre@wanadoo.fr

### OBIJECTIFS

Connaître les effets de droit et d'organisation induits par le RGPD décliné au sein d'un organisme gestionnaire du secteur social et médico-social.

- Evaluer la portée de l'exception d'interdiction de traitement des données sensibles appliquée au secteur.
- Mesurer le niveau de responsabilité de la personne morale et des personnes physiques.
- Evaluer la responsabilité des sous-traitants et la nécessité de réviser les contrats.
- Apprendre à développer une approche par le risque.
- Préciser la répartition des rôles du Délégué à la Protection des Données et du Responsable des Traitements.
- Envisager les préalables au lancement du projet de mise en conformité.
- Apprendre à planifier et conduire le projet de mise en conformité

### PROGRAMME

**Demi-journée 1**

- Comment le RGPD s'inscrit dans une évolution (récente) du droit.
- La genèse du RGPD.
- Les mots du RGPD.
- Les 8 principes cumulatifs du RGPD.

- Les conséquences de la mise en œuvre du RGPD pour un organisme gestionnaire.
- Le Délégué à la protection des données (DPO).
- Les risques en cas de non-respect de la réglementation.
- Le RGPD combien ça coûte ?
- Les principales références et où les trouver.
- Lecture expliquée et commentée du RGPD.

**Demi-journée 2**

- Déterminer le statut de l'Organisme Gestionnaire vis-à-vis du RGPD.
- Construire le programme de conformité : Registre des traitements. Analyse d'Impact sur la Protection des Données (PIA). Audit.
- Mettre en œuvre les mesures correctives.
- Gérer les droits des personnes concernées.
- Créer une organisation de la conformité :
- Gérer la conformité dans les contrats
- Obtenir une certification.
- Maintenir sa conformité dans le temps.
- Gérer un contrôle de la CNIL.